Notre lecture portait sur l’article de Reini Schrama  « Expert network interaction in the European Medicines Agency », publié en 2023.

Reini Schrama est professeure adjointe, à l’université Radboud aux Pays-Pas, en administration publique et mène des recherches sur la mise en œuvre des politiques de l’Union européenne, le rôle de la Commission dans leur application et la manière dont les réseaux politiques européens contribuent à la mise en œuvre des politiques au niveau national.

Elle s’intéresse particulièrement aux réseaux politiques européens. Elle possède une expérience en analyse de réseaux sociaux en particulier et s'intéresse à l'application des outils de science des données pour collecter, traiter et visualiser les données de manière exhaustive.

Elle a publié de nombreux articles en lien avec les réseaux et les interactions au sein de l’Union européenne tels que « European Administrative Networks » en 2022 avec collaboration avec  Mastenbroek et Martinsen ou encore « The political drivers of information exchange: Explaining interactions in the European Migration Network. », également publié en 2022 et toujours en collaboration avec ces auteurs.

L’auteure s’intéresse aux interactions entre les membres du PRAC et les étudie afin de déterminer ce qui motive l'interaction, en prenant en compte à la fois les caractéristiques individuelles des membres et les dimensions structurelles du réseau. Les interactions sont modélisées à l'aide d'un modèle ERGM (Exponential Random Graph Model) pour tenir compte de leur interdépendance. L’ERGM est utilisé pour représenter les interactions de différentes intensités comme un seul réseau global. Il est important de prendre en compte le fait que les interactions se manifestent sous différentes formes, elles peuvent aussi bien prendre la forme de conseils que d’échange d’informations ou de meilleures pratiques. Les échanges de conseils sont considérés comme les interactions les plus fortes, suivis de l'échange de meilleures pratiques et du partage d’informations.

En ce qui concerne la méthode utilisée, le recueil des données. Une enquête en ligne a été menée auprès de tous les représentants nationaux impliqués dans le PRAC en 2019. Les répondants ont été interrogés sur leurs contacts les plus fréquents avec d'autres représentants nationaux pour échanger des informations, partager les meilleures pratiques et demander des conseils en pharmacovigilance et gestion des risques. Le taux de réponse à l'enquête était de 77 %. Bien que l’auteur précise que le degré cette représentation nationale de certains pays pourrait être sous-estimé, elle explique néanmoins que le taux de réponse devrait suffisant pour modéliser le réseau.

Afin de voir quels facteurs influencent les interactions entre membres du PRAC, l’auteure a pris en compte leur expertise professionnelle, leur expérience au sein du PRAC en se basant sur les CV disponibles publiquement. Elle a catégorisé trois types de parcours professionnels : une formation médicale, une expérience dans l'industrie pharmaceutique ou une formation réglementaire. L’auteure oppose les deux premiers parcours professionnels au dernier. Afin de mesurer l’enracinement à l’EMA, l’auteure regarde le nombre d’autres comités de l’EMA auxquels un membre appartient. Elle s’intéresse également aux liens avec l’EMA et/ou la Commission. Elle demande à cet effet à chaque représentant national à quelle fréquence entretient-il des contacts avec l’EMA ou la Commission. L’échelle allait de jamais à chaque jour.

Pour évaluer dans quelle mesure les interactions sont influencées par des forces intergouvernementales dans le domaine de la pharmacovigilance de l'UE, l'auteure se penche sur des facteurs tels que la capacité réglementaire, la taille de l'industrie pharmaceutique et la diversité des modèles économiques. La capacité réglementaire s’entend comme l’expertise disponible en interne et mesurée par le nombre total de rapporteurs et le nombre de rôles de chef d'État membre attribués aux États membres. Ces donnes ont été obtenues à partir du rapport annuel de l’EMA. En ce qui concerne la taille de l’industrie, celle-ci est mesurée par le nombre d'entreprises fabriquant des produits pharmaceutiques de base et des préparations pharmaceutiques. Les données ont été tirées d’Eurostat. La similarité institutionnelle est incluse comme covariable dyadique afin de prendre en considération la tendance à rechercher des collègues issus de pays du même type de capitalisme. Les États membres sont répartis en cinq types d'économies de marché.

D’autres variables pouvant influencer l'interaction dans le PRAC sont prises en compte. Il y a d’abord la taille du personnel, à savoir la capacité des agences nationales de médicaments à participer aux activités en réseau. Elle est mesurée par le nombre d'employés à temps plein. L’auteure a porté son attention sur des dimensions plus structurelles pouvant affecter les interactions en réseau. Elle s’est donc intéressée à la proximité géographique qui mesure si les pays partagent une frontière ou non, ce qui pourrait influencer la probabilité d'interaction entre les représentants nationaux. Il y a également la transivité, à savoir la tendance structurelle à être plus ouvert aux interactions avec des personnes indirectement connues par l'intermédiaire de tiers.

L’auteure cherche à saisir le comportement réel des individus ayant plusieurs casquettes dans une structure hybride de gouvernance multi-niveaux contenant des forces intergouvernementales et supranationales concurrentes. Elle cherche à déterminer dans quelle mesure les caractéristiques nationales structurent l'interaction délibérative et les échanges au sein du comité PRAC.

La question se pose également de savoir si les interactions avec les membres du réseau sont principalement déterminées par des éléments de supranationalisme délibératif, comme l'expertise professionnelle, l'expérience et l'intégration organisationnelle, ou si les ressources réglementaires et les contextes nationaux reproduisent les frontières intergouvernementales et structurent les opportunités d'interaction des membres du réseau.

Elle va donc formuler plusieurs hypothèses. Par souci de concision et afin de ne pas se répéter, nous exposerons les hypothèses en même temps que les résultats en expliquant si elles ont été validées ou invalidées, tout en intégrant quelques chiffres notables illustrant les résultats observés.

Concernant les résultats, l’auteure observe tout d’abord que les années d'expérience des individus en tant que membres du PRAC varient fortement. Au sujet de l’expertise professionnelle, si peu de membres ont une expérience dans l'industrie pharmaceutique, il y a autant de médecins que de membres ayant une expérience purement réglementaire. Il est intéressant de noter que seule une petite minorité de membres du PRAC participe à d'autres réseaux de l’EMA. Dès lors, l’intégration organisationnelle via les réseaux de l’EMA est un atout plutôt unique. Concernant la relation des membres du PRAC avec l’EMA et/ou la Commission, il est pertinent de relever que les contacts avec l'EMA sont plus fréquents que ceux avec la Commission, et ils sont utilisés différemment, notamment pour résoudre les désaccords entre les membres du réseau et leurs autorités nationales respectives.

Quant aux ressources administratives nationales, les rapporteurs et les rôles de chef d'État membre sont souvent concentrés parmi un petit nombre d'États membres. La taille de l'industrie pharmaceutique varie entre les États membres de l’UE et influe sur son implication dans le réseau. On observe une corrélation entre le nombre d'entreprises pharmaceutiques dans un pays et le nombre de rapporteurs et de rôles de chef d'État membre en matière de pharmacovigilance à travers les États membres.

Concernant les hypothèses avancées, les résultats ne montrent pas que les représentants nationaux ayant une expertise professionnelle dans l'industrie pharmaceutique ou médicale sont plus impliqués dans les relations d'échange que les autres, invalidant dès lors l’hypothèse 1a.

Néanmoins, il est pertinent de noter l’impact de l’expérience au sein du PRAC. En effet, les membres ayant une expérience plus longue participent de manière significativement plus importante au réseau, s'engageant davantage dans des collaborations fortes. Pour citer quelques chiffres illustrant ce résultat, chaque année supplémentaire au sein du comité augmente la valeur de l'interaction de 15%. Cela signifie que, toutes choses égales par ailleurs, un membre du réseau avec sept ans d'expérience augmente sa valeur d'interaction de 168% par rapport à ceux ayant moins d'un an d’expérience.

De plus, conformément à l'hypothèse 1c, l'intégration supranationale a un effet positif significatif au-delà des structures formelles du PRAC. Aussi, toutes choses étant égales par ailleurs, la participation à d'autres organes de l'EMA augmente la valeur de l'interaction de 30%. Conformément à l’hypothèse 2a, plus les membres du PRAC sont en contact fréquent avec le secrétariat de l'EMA, plus ils sont fortement impliqués dans l'échange de ressources au sein du PRAC. Ainsi, toutes choses égales par ailleurs, les membres qui sont en contact avec le secrétariat de l'EMA quotidiennement voient leur valeur d'interaction augmenter de 127% par rapport à ceux qui n'ont aucun contact avec le secrétariat de l'EMA.

En revanche, des liens plus forts avec la Commission n'entraînent pas plus d’interactions entre les membres du PRAC, invalidant l’Hypothèse 2b.

Il faut noter que les opportunités d'interaction au sein du PRAC sont toujours structurées par des forces intergouvernementales. Tout d'abord, les résultats montrent que les administrations nationales ayant une capacité réglementaire plus élevée dominent davantage l'échange de ressources. Conformément à l'hypothèse 3, le nombre total de rapporteurs et de rôles de chef d'État membre affecte positivement l'ampleur et le poids de l'échange de ressources. De plus, conformément à l'hypothèse 4, les représentants nationaux des pays disposant d'une industrie de plus grande taille sont impliqués dans des liens significativement plus forts avec leurs collègues. Enfin, conformément à l’hypothèse 5, les représentants nationaux échangent des ressources de manière plus étendue lorsque leur pays a des arrangements institutionnels similaires entre l'État et l’industrie. Toutes choses étant égales par ailleurs, l'étendue et l'importance de la collaboration entre les membres des pays appartenant au même type de capitalisme sont 77 % plus grandes que celles observées entre les membres provenant de contextes institutionnels différents. Dans une même idée, nous remarquons que les membres du PRAC ont tendance à échanger des ressources avec des partenaires communs, favorisant la formation de triades fermées qui encouragent l'échange de conseils plutôt que simplement d'informations. De plus, les membres des pays voisins interagissent davantage entre eux.

Cela suggère donc que les membres du PRAC ne basent pas leurs interactions uniquement sur l'expertise technique, mais tiennent compte du contexte institutionnel national lorsqu'ils recherchent des collègues pour l'échange d’informations, de conseils.

Pour conclure, nous pouvons aborder les critiques qui peuvent être adressées à cet article. Tout d’abord, nous pouvons questionner la représentativité de l’échantillon de participants. Bien que le taux de réponse à l'enquête ait été de 77 %, l'auteure précise que le degré de représentation nationale de certains pays pourrait être sous-estimé. Bien que ce taux de réponse soit considéré comme suffisant pour modéliser le réseau, nous pouvons nous demander s’il est suffisant.

De plus, nous pouvons également regretter le fait que l’étude se concentre uniquement sur les interactions au sein du PRAC sans tenir compte des interactions avec d'autres organes de l'EMA. L’auteure explique que les liens supranationaux avec l'EMA sont particulièrement importants pour consolider l'intégration des membres du PRAC dans l'administration de l'UE. Il aurait été intéressant de s’intéresser plus en profondeur au type, genre de contacts qui favorisent l’intégration des membres du PRAC au lieu de se contenter de demander à chaque représentant national à quelle fréquence entretient-il des contacts avec l’EMA ou la Commission.

Dans une même idée, l’analyse révèle l’impact de la socialisation et de l’expérience au sein du PRAC. Il aurait été pertinent de s’attarder sur la socialisation. Par quel biais se fait-elle ? Par exemple, il aurait été judicieux de savoir si la socialisation se fait uniquement par les interactions professionnelles pendant les heures de bureau ou si elle implique également des interactions informelles en dehors du travail, telles que prendre un verre avec ses collègues après le travail.

D’une manière générale, des entretiens auraient pu compléter l’approche du réseau pour en apprendre davantage sur les interactions et ne pas se limiter à une typologie d’interactions comprenant des conseils, l’échange d’informations ou de meilleures pratiques. Des extraits d’entretiens en plus des différents schémas auraient permis de compléter les résultats obtenus par le modèle ERGM.

Dans le prolongement de cette idée, s’intéresser à la perception des membres du PRAC sur les questions abordées dans l'article aurait pu enrichir l’analyse. Il aurait dès lors été intéressant de comparer leurs réponses avec les résultats obtenus et analyser les éventuelles différences entre leur perception et les résultats obtenus.